

Affiché
en Mairie
le 08.08.95

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE RENDU
SEANCE DU 31 JUILLET 1995

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE, LE LUNDI 31 JUILLET A VINGT ET UNE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 26 juillet 1995, s'est assemblé sous la présidence de Monsieur Michel Gallissot.

Etaient présents : M. Michel GALLISSOT, Maire, MM. DELIN, PELLETIER, Mlle TORRAILLE, MME RUEL, Adjoint, MM. DOUCHE, WEHRUNG, Maires-Délégués, MM. THOMASSIN, BREGERE, HERBERT, COUVREUX, RAGUET, PEUREUX, ANDRE, MME ROBIN, MME BROCHOT, Conseillers municipaux.

Excusés : M. Patrick GALLISSOT, Mlle DIOT, Conseillers municipaux.

M. le Maire ouvre la séance à 21 heures.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.121-14 du Code des Communes, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juillet 1995.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°1 Approbation du cahier des charges générales et des baux de location amiable des droits de chasse dans les Forêts Communales. 1995-2004.

Adopté à l'UNANIMITE. Sauf pour la fixation du prix de location à l'hectare pour le calcul du loyer principal annuel des locations. FC Rolampont : 9 voix POUR 75 F/HA, 5 voix POUR 80 F/HA, 2 voix POUR 90 F/HA.

FC Charmoilles-Tronchoy : 11 voix POUR 45 F/HA, 3 voix POUR plus de 45F/HA, 2 ABSTENTIONS. FC de Lannes, bois des Crots : 11 voix POUR

40 F/HA, 1 voix POUR 30 F/HA, 4 ABSTENTIONS. FC de Lannes, bois de

Rochery : 11 voix POUR 40 F/HA, 1 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS.

N°2 Désignation des représentants suppléants du Conseil Municipal au sein de l'assemblée délibérante du Syndicat d'Electrification des communes de la Région Langroise (MM. Michel GALLISSOT et martial DELIN).

Adopté à l'UNANIMITE.

N°3 Approbation du devis des travaux de chauffage au Groupe Scolaire de Rolampont. Demandes d'aides.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°4 Approbation du contrat d'entretien du chauffage du Groupe Scolaire de Rolampont et de l'Ecole de Lannes.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°5 Tarifs du service Ordures Ménagères pour le 2ème semestre 1995.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°6 Motion sur la mission d'intérêt économique général des industries électriques et gazières.

Adopté par 11 voix POUR et 5 ABSTENTIONS.

N°7 Remboursement des frais du vin d'honneur du 23 juin 1995 au bénéfice de l'association "Fanfare de Rolampont".

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 31 JUILLET 1995 A MINUIT VINGT.

LE MAIRE,

MICHEL GALLISSOT